

N°	Prescription	Référentiel norme	Instructions complémentaires
1	Empattement fixations mâts	50083-1 § 11.2 90-124 § 2.2.3	1/6 de la longueur totale 10% de la longueur du support si > 2 M Si mât > 6 M, haubannage obligatoire Le dossier donne l'empattement mini
2	Position antennes	90-124 § 2	> 2 M ligne H.T., toit de chaume, etc...
3	Résistance mâts Visserie Inox ou similaire Epaisseur tube	90-124 § 2.3 50083-1 § 11.4	> ou = 2 mm au point de fixation
4	Fixation câbles	90-124 & 2.4.1	Intervalle suffisamment petite pour ne pas que le câble subisse l'action du vent
5	étanchéité équipements	90-124 & 2.4.1	Goutte d'eau, isolation connectique en extérieur
6	Accessibilité préamplis d'antenne	90-124 § 4.4.1 a	"doivent être facilement accessibles"
7	Distance entre antennes	R	> taille/2 moyenne (75 cm à 1 M d'attache à attache pour 200-600 Mhz VHF - UHF)
8	Mise à la terre mâts	50083-1 chapitre 10	Au moins 4mm ^o si pas de paratonnerre
9	Traversées sous conduit Pipe de passage Goutte d'eau	90-124 § 2.4.4 90-124 § 2.4.2 90-124 § 2.4.1	
10	Local technique : Eclairage et PC 16 A+T Equipement sous clé, IP 42(armoire) Equipement hors machinerie	90-124 § 2.4.6 90-124 § 2.4.6 90-124 § 2.4.4.1	Eclairage si nécessaire, PC pour appareils de mesure Machinerie ascenseur, chaufferie, etc...
11	Présence DD 30mA	NF C 15-100	Si les équipements sont alimentés par PC
12	Filtrage terrestre	90-124 § 4.4.1 b 90-124 § 4.9.2.2	Pas de signal dans la bande terrestre hors canaux distribués (-26dB)
13	Réglage LNB	R	Contre polarisation
13 bis	Transposition BIS-BIS (QPSK)	R	Ecart canaux 40 Mhz en QPSK
14	Niveau au point d'interface	90-125 § 6.2 et 6.3	69 > niveau < 103 dBμV
15	Mesures d'après dossier	C	Tolérance +2 et -4 dBμV d'après valeur calculée
16	C/N en sortie dernier amplificateur + défavorisé	90-125 § 5.2.1	> 46,1 dBμV tolérance +/- 2
17	Niveau sortie amplificateur < 115 dBμV station de tête	90-124 § 4.4.5.1 90-124 § 4.9.4.2	
18	Mesures prises usager		Au moins 2 prises par colonne la plus et la moins défavorisées

19	NIVEAUX	C	47 à 68 Mhz : 57,5 à 74 dB μ V 87,5 à 108 Mhz : 50 à 66 dB μ V 118,75 à 862 Mhz : 57 à 74 dB μ V 950 à 2150 Mhz : 47 à 77 dB μ V
20	Télétexte	C	Pas de décrochage
20 Bis	BER	C	< 8*10 ⁻³ , affichage vert
21	Qualité d' image	90-125 § 5.2.1	voir les brouilleurs
22	Qualité rapport V/A	>8 et <14 dB secam	écart maxi + ou - 3 dB
23	Equilibrages canaux	90-125 § 5.2	< 3 dB canaux adjacents < 12 dB bande 47 à 862 Mhz < dans la bande BIS
24	Qualité prise usager	90-125 § 5.2	Découplage TV/FM
25	Matériel conforme au descriptif	C	Sondage pour les passifs, si non accessibles les signaler (tout types)
26	Bandes passantes adaptées	C du 27 mars 93 90-125 § 6.1, 6.4	Comparer au plan de fréquence 5-862 et 5-2150, passage des 30 canaux
27	Marquage éléments	90-124 §4.1.2	matériel identifié, les câbles aussi
28	Blindage (répartiteurs, dérivateurs,...)	90-124 § 4.4.7.1 et 4.3	matériel blindé respect des niveaux d' immunité
29	Blindage câbles	90-124 § 4.4.7.1 et 4.3	
30	Etat câbles	R	Fissurations, agrafes, blessures,...
31	Rayons de courbure	90-130	selon spécifications constructeur (mini 10 fois le diamètre du câble)
32	Choix câble int/ext	90-124 § 2.4.5	Noir obligatoire en ext, interdit en int (sauf conduits souterrains)
33	Fixation Horizontale- Verticale	90-124 § 2.4.4.3	maxi 40 cm en H et 4 par étage en V
34	Fixations matériel	R	amplis, passifs, etc...
35	Serrage fiches, sertissages	R	diamètre adapté, étanchéité ext, serrage (modéré), qualité sertissage, etc...
36	Charges sur sorties non utilisées	R	amplis, passages dérivateurs, etc...
37	Mises à la terre matériels	90-124 § 3.1.3 50083-1 § 5.2.9	
38	Mise à la terre réseau	50083-1	Au moins une fois par cage d' escalier
39	Protection contact directs	C 15-100	Raccordement par dominos
40	Matériel en état de fonctionnement	R	
41	Conformité entre la taille annoncé du dossier et la réalité		

Fermer la fenêtre